

## URGENCE – PAS D'EXPULSION SANS RELOGEMENT

Depuis le 29 Août 2022 et le passage de l'huissier aux Maisons d'Hébergement Solidaire (MHS), l'expulsion des 18 habitant.e.s (dont 5 enfants) peut avoir lieu sur ordre du sous-préfet à tout moment.

Après des mois à avoir sollicité les services de l'état en charge de l'hébergement d'urgence (115/SIAO), les personnes hébergées aux MHS n'ont reçu aucune proposition d'hébergement ni de mise à l'abri. Quand l'expulsion par les forces de l'ordre arrivera, ces 18 personnes se retrouveront directement à la rue sans autre solution qu'un campement de fortune ce qui aggravera leur état de stress et de détresse psychologique. Nous ne pouvons admettre cette violence exercée sur des personnes vulnérables.

Pendant leurs 18 mois d'existence, les Maisons d'Hébergement Solidaire ont permis l'hébergement de 130 personnes, hommes, femmes, enfants et leurs animaux. Les bénévoles de l'association « Les ami.e.s du collectif urgence sociale », en réseau avec les acteurs et actrices du social, ont accompagné les personnes mises à l'abri dans leurs démarches administratives. Ce qui a permis à certain.e.s de trouver un logement, un emploi, une formation, de s'ouvrir des droits et de réaliser des démarches de santé.

Ces maisons, propriétés de la ville, laissées à l'abandon et sans projet d'aménagement ont été ouvertes le 25 février 2021 face au constat que l'État ne remplissait pas ses missions d'hébergement d'urgence et de mise à l'abri. Après 18 mois d'action, ce constat n'a pas changé : les services de l'état et des collectivités (mairie et département) n'ont pas été en mesure d'apporter des solutions aujourd'hui.

Cette situation démontre que le projet des Maisons d'Hébergement Solidaire est bien fondé et indispensable, que les pouvoirs publics doivent réfléchir aux modalités de mise à disposition aux associations des bâtiments d'habitation sans usage dont ils sont propriétaires pour créer des centres d'hébergement pérennisés.

Nous appelons les pouvoirs publics à rencontrer les organisations signataires de cet appel dans les plus brefs délais pour travailler ensemble à trouver des solutions pérennes et adaptées de mise à l'abri pour les 18 personnes hébergées aux Maisons d'Hébergement Solidaire et plus largement pour faire face au nombre grandissant de personnes précaires se retrouvant à la rue.

Le mercredi 31 Août 2022 à Saint-Nazaire

Signataires :

Les ami.e.s du Collectif Urgence Sociale, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association Solidarités Créations (ASC), le Secours Catholique, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), l'Union Contre l'immigration jetable (UCIJ), le Collectif de Soutien aux Personnes Sans Papiers (CSPSP), Réveillons la solidarité (RLS), le Droit Au Logement Nantes/Saint-Nazaire (DAL), Amnesty International, Planning Familial 44, Union Syndicale Solidaires, Femmes Solidaires Saint-Nazaire, Comité départemental Femmes Solidaires, CGT, FSU, ATTAC, Parti Communiste Français, Europe Écologie Les Verts

(EELV), La France Insoumise / Union Populaire (LFI), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Lutte Ouvrière, (LO) Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE), Les Ami.e.s de May, Groupes des élu.e.s de l'opposition Ensemble, Solidaires et Écologistes, Guerrières de l'Ouest, Collectif des brévinçois attentifs et solidaires, Choisir la Cause des Femmes, Émancipation Tendance Intersyndicale.

